



Paris, le 3 mars 2020

**MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
ET RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019**

BNP Paribas informe le public que le Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 mars 2020 et qu'il y est répertorié sous le n° D.20-0097.

Il intègre :

- Le rapport financier annuel,
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (la version papier de ce document pourra être commandée à l'adresse <https://invest.bnpparibas.com/commander-nos-rapports-financiers> à compter du 29 mars 2020). Ce document en version française peut être consulté sur le site internet de BNP Paribas (<https://invest.bnpparibas.com/documents-de-reference>) et sur le site internet de l'AMF.